

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 51 (1900)
Heft: 7

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mardi 21 Août.

Matin 6 heures: Départ du „Dorfplatz“. Excursion dans les forêts „Unter dem Tossen“ de „Huob à Kählti“. Ascension du Stanserhorn par chemin de fer. Visite à la pépinière de la station fédérale de recherches et aux essais de reboisement.

Midi: Dîner à l'Hôtel du „Stanserhorn“.

2 heures: Visite aux travaux d'arrêt des avalanches des „Luogernzüge“.

Retour par la station Blummatt du chemin de fer du Stanserhorn. Clôture de la réunion.

Mercredi 22 Août.

Excursion à Engelberg.

La carte de fête fournira les détails de cette course.



Communications.

Le congrès international de sylviculture, à Paris.

Il est intéressant de constater que l'augmentation considérable de la production journalistique forestière pendant ces dernières décennies, bien loin de diminuer le besoin d'échanges oraux entre sylviculteurs, a eu pour conséquence de le rendre plus impérieux encore. Nous assistons à l'éclosion de nombreuses Sociétés forestières locales dans presque tous les états civilisés. Les moyens actuels de communication ont permis que plusieurs de celles-ci se fondissent en de vastes associations. Leurs membres, venant des points les plus éloignés, se réunissent annuellement pour discuter en commun et s'instruire des expériences nouvelles.

Un nouveau et dernier pas dans cette voie devait nous amener à la réunion des sylviculteurs en un congrès international.

C'est aux sylviculteurs français que revient l'honneur d'en avoir pris l'initiative, à eux aussi celui d'avoir mené à bonne fin le premier de l'espèce. Il a duré du 4 au 9 juin dernier, suivant le programme indiqué au n° 1 de notre journal (1900). Presque tous les Etats de l'Europe y étaient représentés; les autres continents y figuraient aussi par un petit contingent. Il serait trop long de citer ici les noms de tous les congressistes français; les hauts fonctionnaires de l'administration forestière y étaient presque au complet et nous avons eu le plaisir de voir et d'entendre presque tous ceux, si nombreux, dont les noms sont connus chez nous. Nous aurons à citer bon nombre d'entr'eux au cours de l'énumération des travaux du congrès.

Parmi les plus connus d'entre les représentants de l'étranger mentionnons ici: MM. *von Alten*, conseiller forestier, à Wiesbaden; *Cadell*, conservateur des forêts, à Londres; *Castillo de Chirel*, directeur général

de l'agriculture, à Madrid; *Coaz*, inspecteur général des forêts, à Berne; *Dimitz*, conseiller d'Etat, directeur général des forêts, à Vienne; *Du-bois*, directeur général des Eaux et Forêts, à Bruxelles; *Friedrich*, conseiller supérieur des forêts, à Mariabrunn; *Kern*, directeur de l'institut forestier, à St-Pétersbourg; *Kis de Nemesker*, secrétaire d'Etat, à Budapest; *Müller*, directeur des forêts, à Copenhague; *Petraschek*, directeur des forêts, à Sarajewo; *Puig y Valls*, sous-chef des forêts, à Madrid; le baron *de Ræsfeldt*, conseiller supérieur des forêts, à Munich; *Samios*, directeur des forêts, à Athènes; *Schlich*, professeur, à Coopershill; *Shirasawa*, conseiller forestier, à Tokio; *Weber*, professeur, à Munich, etc. etc. Parmi ces congressistes, dont le nombre peut être évalué à environ 200, la Suisse en comptait sept (soit, à part M. Coaz: MM. Badoux-Montreux; Biolley-Couvet; Borel-Genève; Landolt-Büren; Zeerleder-Berne et le rapporteur).

Les séances du congrès eurent lieu au palais des Congrès, près du Pont de l'Alma.

Le ministre de l'Agriculture, M. *Dupuis*, en ouvrant la première séance du 4 juin a salué au nom de la France les forestiers et relevé l'importance du congrès. M. le directeur des Eaux et Forêts *Daubrée* qui lui succéda à la présidence, a remercié le ministre pour tout l'intérêt qu'il a témoigné aux travaux des sylviculteurs; il a également, et cela en termes fort aimables, souhaité la bienvenue à tous ceux qui étaient présents.

La parole fut ensuite donnée à M. *Mélard*, inspecteur des Eaux et Forêts, à Paris, lequel nous a tenu sous le charme en résumant sa remarquable étude sur: „*l'Insuffisance de la production des bois d'œuvre dans le monde*“. Ce beau travail, très fortement documenté, montre d'une façon irrécusable, que la production du bois d'œuvre ne dépasse les besoins que dans quelques pays seulement. Sous peu, seuls trois d'entr'eux, la Suède, la Finlande et le Canada seront encore en état d'exporter cette précieuse marchandise. L'augmentation de la population, le développement de l'industrie et, pour une bonne part, la destruction insensée des réserves forestières auront conduit à ce résultat peu rassurant. Les excédants des trois pays précités ne pouvant parvenir à compenser cette insuffisance dans la production, la disette des bois d'œuvre ne tardera pas à se faire bientôt sentir, peut-être avant un demi siècle déjà. Le conférencier conseille donc de renseigner le public, de veiller par des mesures législatives strictement appliquées à mettre un terme aux dévastations de forêts et de chercher de nouvelles sources de production par le boisement de terres incultes.

L'assemblée, sur la proposition de son président, a voté des remerciements à M. *Mélard* pour son beau travail.

Les journées des mardi 5, mercredi 6 et la matinée du jeudi 7 juin ont été consacrées aux séances des sections.

A la I^{re} section se discutaient les questions purement forestières. M. *Fétet*, administrateur des Eaux et Forêts, à Paris, présidait

La série des communications fut ouverte par la lecture d'un mé-

moire de M. *Mer*, inspecteur des Forêts, à Nancy, sur le *traitement du sapin*. Il recommanda d'éclaircir de bonne heure et énergiquement pour provoquer la régénération naturelle dès l'âge de 50 à 60 ans, d'employer l'épicéa pour les regarnis, mais de proscrire le hêtre. Ajoutons que M. *Mer* avait spécialement en vue le traitement du sapin dans les Vosges. Néanmoins la dernière de ses propositions trouva quelques contradicteurs, de même que sa proposition d'enlever les plantes exploitables en 2 ou 3 coupes.

M. *Hüffel*, professeur à l'école forestière de Nancy, s'était chargé de l'étude de la même question au point de vue de l'aménagement. Il donna un lumineux résumé historique des divers traitements du sapin en France (d'abord ce fut un jardinage sans méthode, souvent abusif; puis, à partir de 1740 environ, l'aménagement par compartiments; maintenant, enfin on constate une tendance à un retour au jardinage). L'aménagement par compartiments („*Fachwerk*“) ne permettait pas une répartition logique des exploitations; les exceptions à l'ordre des coupes amenaient souvent du désordre et de la confusion. De même, faute de bases bien établies, le jardinage simple ne lui semble pas être recommandable. Aux yeux de M. *Hüffel*, un jardinage concentré semble être encore le mode le mieux approprié pour le sapin.

Un mémoire sur le même sujet de M. *Runacher*, inspecteur des Forêts, à Montbéliard, insiste sur les inconvénients du jardinage. Beaucoup des arguments qu'il fit valoir parlent spécialement contre la *Méthode du contrôle*. Il accorde sa préférence au mode des coupes successives avec régénération sous couvert. Il réclame toutefois l'aide des stations d'expérimentation forestières pour l'étude de nombreuses questions encore insuffisamment élucidées. M. *Runacher* indiqua quelle serait la voie à suivre pour ces études.

M. *Mélard* prit aussi part à ce débat. Il conseilla l'application d'une méthode transitoire qui permettrait, sans préjuger l'avenir, de tirer parti des richesses existantes.

C'est encore M. *Mer* qui, le premier, rapporta sur le deuxième point du programme, soit sur la *question des éclaircies*. Se fondant sur les expériences faites à la station française de recherches forestières, il résuma dans un long mémoire, très travaillé, les résultats acquis concernant les suites physiologiques et culturelles des éclaircies. Il en conclut qu'il conviendrait par des desserrements graduels, entrepris de très bonne heure, d'aider à la formation des sujets d'avenir en aussi grand nombre que possible et, quand ceux-ci seraient formés, de les dégager progressivement afin qu'ils développent suffisamment leur cime et leur enracinement, condition nécessaire pour qu'ils aient une croissance active et soutenue. On arriverait ainsi à raccourcir considérablement la révolution. Les sujets languissants situés entre les arbres d'avenir et dont la présence ne gênerait pas le développement de ceux-ci seraient conservés pour la protection du sol. Mais comme à partir de l'âge de 50 à 60 ans, ils ne rempliraient plus que très imparfaitement ce rôle et que leur croissance serait devenue presque nulle, il

serait avantageux de les faire alors disparaître et de les remplacer par un semis de sapin qu'on provoquerait au besoin ou qu'on créerait artificiellement.

Nous n'eûmes pas le plaisir d'entendre M. *Broilliard*, conservateur des Eaux et Forêts en retraite, à Paris, lequel rapportait sur le même sujet. Empêché d'assister à la séance, M. Broilliard a fait présenter son mémoire par M. *Boppe*, directeur honoraire de l'école forestière de Nancy. Dans cette question, l'éminent rédacteur de la Revue des Eaux et Forêts distingue entre les essences d'ombre et de lumière. Il met en opposition l'éclaircie large qui convient au chêne avec l'état serré naturel à l'épicéa. Il en a conclu que pour établir sûrement le genre d'éclaircie convenable, il faut avoir un sommier-contrôle relatant tout ce qui a été fait dans chaque parcelle.

M. *Charlemagne*, conservateur des Eaux et Forêts en retraite, à Paris, qui le premier rapporte sur l'*utilité de la culture du sol dans les coupes à régénérer* conclut comme suit : „il convient, surtout dans les forêts de chêne, de venir en aide à la nature au moyen de crochetages avec ou sans épandage préalable de semences“.

M. *Trouvé*, inspecteur des Forêts en retraite, à Paris, condamne la méthode de la régénération naturelle et des éclaircies ; il exprime le vœu que l'administration forestière remette en honneur l'ancienne méthode des coupes à tire et aire avec cette modification que les réserves seraient remplacées par une plantation aussitôt après la vidange. M. Trouvé a, pour faciliter la plantation, imaginé divers outils.

Sur la proposition de M. *Charlemagne*, l'assemblée adopte sur le mémoire présenté les conclusions que voici : „Les outils imaginés par M. Prouvé pour faciliter le repeuplement des coupes de futaie par voie de plantation sont excellents pour les regarnis à effectuer dans les coupes de régénération et pour le repeuplement en plein des futaies ruinées ; mais là où la régénération naturelle est possible, il convient de donner la préférence à cette dernière qui garantit mieux le sol et est, en somme, plus économique.“

M. *Müller*, directeur des Forêts, à Copenhague, fit lire un substantiel mémoire sur les procédés employés en Danemark touchant cette question.

M. *Petraschek*, directeur des Forêts, à Sarajewo, lut ensuite un travail sur le développement de la sylviculture en Bosnie et en Herzégovine.

La quatrième question : le *traitement du taillis sous futaie en vue d'augmenter la production du bois d'œuvre* avait provoqué deux études également intéressantes de MM. *Watier*, inspecteur, à Toulouse et *Runacher*, inspecteur, à Montbéliard. Ce dernier a affirmé que les plantations de chêne réussissent difficilement dans le taillis ; il a constaté que sous les bouquets de résineux de 50 à 100 ans, que l'on voit quelquefois au milieu des taillis, on trouve de nombreux et de beaux bois feuillus venus naturellement, parmi lesquels le chêne tient une large place. Ces résineux pouvant donner des produits très rémunérateurs, il

en conclut que la manière la plus certaine et la plus économique pour réintroduire le chêne dans les parties fertiles des taillis où il manque, est d'y planter des bouquets de résineux. M. Runacher, qui a en vue les conditions du taillis dans le Jura, propose pour cela l'épicéa et le sapin. Le congrès décida de leur adjoindre les pins.

Sur le point suivant du programme, soit: *législation des terrains en montagne*, le congrès n'entendit qu'un seul rapport. Il émanait de M. Guyot, le savant directeur de l'école de Nancy, lequel a traité cette question de façon magistrale. Ses conclusions étaient formulées à peu près comme suit: Les dispositions prises en France pour punir le défrichement induement cantonné sont insuffisantes, et il conviendrait d'y joindre des mesures préventives. Dans la zone des forêts protectrices, quels qu'en soient les propriétaires, l'administration devrait être investie du pouvoir d'empêcher ou, tout au moins, de réglementer les coupes blanches, le pâturage intensif, l'enlèvement des feuilles mortes et des souches et, en général, tous les abus de jouissance pouvant conduire à la destruction de la forêt.

Beaucoup de personnes prirent la parole sur cette autre question: *Examen au point de vue du peuplement forestier des essences exotiques, acclimatées ou naturalisées*. Ce fut d'abord M. Pardé, professeur à l'École des Barres, sur les principaux végétaux ligneux exotiques au point de vue forestier, puis M. Cannon-Salbris (Loir et Cher), sur la culture d'arbres exotiques aux Vaux. M. Hüffel-Nancy présenta une notice de M. Gilar-doni sur le chêne du juin, une variété tardive du chêne pédonculé, dont les caractères se maintiennent par le semis.

M. Villmorin-Paris, donna la liste des essences exotiques dont l'introduction en France peut être recommandée ensuite des expériences faites jusqu'à ce jour. Citons entre'autres: *Pinus ponderosa*, *P. Jeffreyi*, *P. strobus*, *Abies Nordmanniana*, *A. Pinsapo*, *Picea alba* (résiste bien aux vents), *Pseudotsuga Douglasii*, *Larix leptolepis*, *Juniperus virginiana*, *Chamaecyparis Lawsoniana*, *Quercus rubra* (nettement calcifuge), *Juglans nigra*, *Carya alba*, etc.

M. Zeerleder-Berne, recommanda la culture du sapin Douglas.

M. Gazin-Mirecourt et Boppe-Nancy conseillèrent la culture du chêne rouge qui résiste mieux au froid que nos chênes indigènes; après le rude hiver de 1879/80 il est resté indemne de toutes les affections si nombreuses qui déformaient ceux-ci.

M. Fisher-Coopershill, s'étendit longuement sur le succès des nombreux essais d'acclimatation tentés en Angleterre. Ceux faits avec le mélèze, le châtaigner, le pin Weymout et le sapin Douglas donnent lieu aux plus belles espérances.

Tout le monde fut d'avis que ces essais d'acclimatation doivent être continués et étendus et l'on exprima le vœu que les revues forestières voulussent bien faire une large place aux communications sur ce sujet.

Personne n'avait été désigné pour rapporter sur la dernière question du programme de cette section, soit sur l'*utilité des stations de*

recherches et d'expériences, bureaux d'information. M. Bouvet, conseiller général, à Salins, et M. Runacher, inspecteur des forêts, à Montbéliard, en d'excellents termes, voulurent bien en relever l'importance.

La II^e section, que présidait M. Deloncle, député des Basses-Alpes, avait à son programme un nombre considérable de questions relatives à l'influence de la forêt sur le climat, le sol et le régime des eaux.

Elle entendit d'abord un rapport de M. Jolyett, professeur, à Nancy, sur la *valeur des observations de la météorologie forestière.*

M. Henry, professeur, à Nancy, fit un résumé de son très remarquable travail: de *l'influence de la forêt sur les eaux souterraines dans les régions de plaines.* Les dernières recherches faites dans ce domaine, surtout en Russie, établissent que la forêt possède la propriété de maintenir un certain degré d'humidité dans les couches supérieures du sol mais qu'elle contribue sensiblement, d'autre part, à dessécher les couches plus profondes. M. Henry a montré que cette propriété n'est nullement en opposition avec celle qu'on attribue aux boisés quant à leur influence sur la formation des sources, le régime des eaux et même sur la teneur en eau de l'air atmosphérique.

M. Servier, à Lamure sur Azergues (Rhône) a constaté la preuve de ces données théoriques en observant les effets hydrologiques de plantations avec des résineux, sur des pentes de montagnes.

La *question de la restauration des montagnes et de la correction des torrents* a donné lieu de la part de M. Kuss, inspecteur des Forêts, à Neuilly sur Seine, à deux mémoires. Dans l'un d'eux, il préconise l'emploi de gros blocs dans les maçonneries de barrages pour donner à ceux-ci une résistance plus grande. D'une façon générale, il déconseille pour ces ouvrages l'emploi de la maçonnerie *mixte*, soit formée pour partie de pierre sèche et partie de maçonnerie de mortier.

D'ordinaire, dans ces ouvrages en maçonnerie mixte, on réserve la maçonnerie de mortier pour le parement aval. M. Kuss établit par diverses considérations qu'il serait préférable de la réserver pour le parement amont.

M. Mougin, inspecteur adjoint, à Chambéry, donne une idée intéressante sur les travaux de protection contre les avalanches et mesures défensives contre les dégâts causés aux propriétés inférieures par les eaux provenant des glaciers.

M. Coaz, inspecteur forestier fédéral, complète le travail précédent par une communication sur la statistique des avalanches de la Suisse et par l'indication des travaux exécutés (murs en pierre sèche, pilotis, terrassements, reboisements) en vue d'assurer la protection des villages, chemins et forêts menacés. M. Coaz mentionne aussi un travail de M. de Morlot, inspecteur fédéral en chef des Travaux publics, à Berne, sur les travaux faits chez nous en vue d'un écoulement inoffensif du lac de Merjelen en Valais et d'autres réservoirs analogues provoqués par un barrage glaciaire.

De M. Cardot, inspecteur des Eaux et Forêts, à Paris, un excellent mémoire sur *les améliorations pastorales en pays montagneux.* II

montra avec force que la dégradation continue de plusieurs contrées alpines, le dépeuplement de beaucoup de vallées et les grandes variations dans le régime des eaux, que toutes ces calamités sont en bonne partie la suite d'un parcours défectueux. Examinant les mesures qu'ont prises la France et d'autres Etats pour remédier à cette situation, il constate qu'elles sont incomplètes, insuffisantes et partant sans effet utile. Il conclut à ce que des législations spéciales dans les différents Etats européens soient établies ou perfectionnées; que, d'autre part, des mesures administratives et financières soient prises pour assurer la reconstitution et la mise en valeur par des travaux pastoraux et forestiers de toutes les terres publiques, exploitées collectivement.

M. *Leddet*, inspecteur adjoint, à Paris, lut un mémoire sur *la mise en valeur par le boisement des terrains incultes et des terres épuisées* et un autre dans lequel il traite cette question pour *les sols calcaires de la France centrale*. Il indique un moyen fort économique de boisement par semis qui, exécuté suivant certaines règles, a toujours donné d'excellents résultats. Il conclut à l'utilité de favoriser la création de nouvelles forêts sur les mauvais sols de la plaine et de la région des collines aussi bien que dans les montagnes.

M. *Boucart*, ancien inspecteur général des Forêts, à Paris, présenta aussi un important mémoire sur cette question de *la mise en valeur des terrains incultes de la Sologne*.

Une question qui, dans le sud de la France et dans bien d'autres pays encore, joue malheureusement une grosse importance est celle de *la défense des forêts contre les incendies*. M. *Delassaigne*, inspecteur des Forêts, à Bordeaux, l'a traitée à fond avec beaucoup de compétence. Relevons parmi les moyens de défense préconisés les suivants: l'ouverture de tranchées garde-feu de 10 à 15 m; la répartition d'outils spéciaux (serpe de construction spéciale, pelles, râtaux) dans les maisons forestières et sur les coupes; le débroussaillage de chaque côté des chemins; l'installation de communications téléphoniques, etc. Pour pouvoir combattre efficacement les incendies dans les forêts des communes et des particuliers, l'édiction de mesures législatives s'impose absolument.

On discuta enfin sur *l'introduction de fêtes populaires* qui, à l'instar de l'„*arbor day*“ des Etats-Unis d'Amérique, auraient pour but de réveiller l'intérêt des masses pour la sylviculture. MM. *Deloncle-Paris*, *Puig y Valls-Madrid* et *Samios-Athènes* présentèrent leurs idées sur ce sujet.

La III^e section s'occupait de sujets concernant l'application des sciences à l'économie forestière. Nous devons ici nous borner à une simple énumération des intéressants travaux présentés. Ce furent: différents procédés de cubage, par MM. *Reynard*, *Devarenne*, *Adrian* et *Demorlaine*; utilisation de la sciure de bois pour le développement des clichés photographiques, par M. *Martin*; la pâte à papier par M. *Houdant*; un poêle à combustion lente, par M. *Piatnilsky*; truffes et trufficulture, par M. *George Grimblot*; les limites supérieures de la végétation forestière et les prairies pseudo-alpines, par M. *Flahault*; les cartes

botanico-forestières en France, la répartition des forêts en France; influence de la fumure des pépinières, par M. *Guffroy*; la forêt de chêne à écorcer en Allemagne, par M. *Jentsch*; analyse des plantes et des sols, par M. *Thézar*d; emploi des lessives de fabriques de cellulose ou sulfite, par M. *Krösel*; le nitrate de soude en sylviculture, par M. *Huberty*; amélioration des transports forestiers, par M. *Thiéry*.

Il nous est malheureusement impossible d'ajouter quelques commentaires à cette sèche énumération car nous n'avons pu assister aux séances de cette section et, à l'heure actuelle, nous ne possédons pas encore le compte rendu de celles-ci.

Au reste, l'espace nous manque pour entrer dans plus de détails. Nous le regrettons d'autant plus qu'un grand nombre des études mentionnées auraient bien mérité une appréciation un peu complète. L'abondance des mémoires présentés au congrès était telle — il y en avait plus de 50 — qu'elle nous sera une excuse pour les défauts de ce compte rendu. Peut-être reviendrons-nous plus tard sur quelques-uns.

Le 7 juin, après midi, eut lieu la dernière séance plénière, sous la présidence de M. *Daubrée*. Les conclusions présentées par les rapporteurs et déjà acceptées par les sections furent soumises à un dernier vote. M. *Daubrée* fit la proposition de constituer le Congrès d'une façon permanente et pour cela de le rattacher au Congrès agricole, dont les réunions ont lieu tous les deux ans. La première partie de la proposition fut acceptée à l'unanimité; la seconde, par contre, ne fut adoptée que par 61 voix contre 50, après toutefois que le président eût donné l'assurance que, malgré la fusion, les sylviculteurs constitueraient une section complètement séparée.

Notre rapport sur les travaux du congrès est déjà si long que la brièveté s'impose pour rappeler ici tout ce qui fut offert aux congressistes en dehors des séances.

Le 6 juin, un banquet les réunissait au *Cabaret de la Belle Meunière de Royat*, dans l'enceinte de l'exposition. Beaucoup de toasts au dessert Citons celui de M. *Daubrée* qui constata combien l'idée d'un congrès international fut d'emblée favorablement accueillie; l'éminent Directeur des Eaux et Forêts eut de très aimables paroles à l'adresse des participants venus de l'étranger. Est-il besoin de dire que dans leurs réponses ceux-ci ne manquèrent pas de remercier bien cordialement pour l'hospitalité qui leur était offerte et de fêter les grands mérites de la France et de son administration forestière pour l'avancement des sciences forestières.

Le soir du 7 juin, les agents forestiers français avaient invité leurs camarades étrangers à assister à un magnifique banquet dans la *salle Hoche*. Au champagne on a de nouveau beaucoup toasté. La plus franche gaité ne cessa de régner entre convives français et étrangers.

La visite du pavillon des Forêts, prévue au programme, eut lieu le 8 juin après-midi. Nous y reviendrons plus tard.

Le congrès s'est clôturé par une excursion en forêt. Le projet d'une course à la forêt de Bellême avait dû, au grand regret de beau-

coup, être abandonné pour diverses circonstances. C'est donc dans les forêts domaniales de *Fontainebleau* que, le 9 juin, 82 congressistes allèrent jouir de la fraîcheur des grands bois. A la gare de Fontainebleau, de grandes voitures attendaient qui les promenèrent pendant plusieurs heures au travers des parties les plus intéressantes et les plus pittoresques de cet immense mas, qui ne compte pas moins de 17,000 ha. Dans les cantons du centre de Fontainebleau c'est la futaie de chêne rouvre qui prédomine; comme essence spontanée le hêtre entre pour environ 15 % dans la composition des peuplements. Ces deux essences se rencontrent surtout en mélange. Le pin sylvestre a été introduit dès le commencement du siècle pour le reboisement des vides; il recouvre, à l'état pur, de vastes espaces. Le pourtour de la forêt a, dès une époque fort ancienne, toujours été traité en taillis; beaucoup de ces cantons sont en voie de conversion en futaie.

Les incendies et les dégâts du gibier, le verglas de 1879 et le froid de l'hiver 1879/80 ont fort malmené la forêt. Une *section artistique* de 1600 ha se compose de tous les cantons remarquables par la beauté des arbres qu'on y rencontre ou par l'aspect des sites en eux-mêmes. De tout temps les exploitations y ont été légères et maintenant, sur le vœu des peintres et des amis de la belle nature, la hache en est bannie à tel point qu'on ne touche qu'aux arbres tombés naturellement par terre.

A 1 h. a eu lieu au restaurant des *Gorges de Franchard* un charmant déjeuner, égayé par de belles sonneries de trompes. Au champagne nombreux toasts. Après un dernier tour en forêt et une visite au château de Fontainebleau, le train nous emporte à Paris. Le congrès était fini. Il avait pleinement réussi.

Nous devons beaucoup de reconnaissance aux sylviculteurs français et spécialement à leur chef M. *Daubrée* pour l'organisation du congrès et pour la façon distinguée avec laquelle il fut conduit. — Qu'ils reçoivent ici les remerciements bien sincères de leur collègues suisses. Nous adressons un merci tout spécial au Comité d'organisation pour son aimable accueil.

(Extrait d'un rapport de M. *Fankhauser*.)



Revue des journaux forestiers étrangers.

Revue des Eaux et Forêts. Paris N° 11.

Un reboisement à bon marché. — L'élevage des salmonides. — L'aménagement et la propagation du gibier. — Les incendies dans les forêts de pin maritime. — Chronique. — Mutations.

M. E. Henry prend occasion d'un article paru dans le *Bulletin* de juillet 1899 de la Société forestière de Franche-Comté, et qui exposait un procédé économique de boisement des terrains délaissés par l'agriculture, pour décrire un autre procédé en usage en Lorraine.

Il y a, dans la Meuse entre autres, des centaines d'hectares de terrains en friche, qui se vendent couramment de 15 à 50 frs. l'hectare. Le procédé de boisement est le semis à la volée dans l'avoine.

Après un temps de friche qu'on prolonge autant que possible et immédiatement avant l'hiver, on procède à un grossier labour du sol et on sème